Cinquante cinquième année. - N° 154 A Lundi 9 et mardi 10 août 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1288

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY

Ventes et cessions

538 297 417 RCS Nancy.
FLW HOLDING.
Forme : Société par actions simplifiée.
Sigle : FLW HOLDING.
Capital : 120000.00 EUR.
Adresse : 41, Rue Albert Einstein, 54320 Maxéville.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion par voie d'absorption de la société FLW HOLDING par la société TL SYSTEMES Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Richardménil (54), du 03 août 2021, les sociétés : TL SYSTEMES, société par actions simplifiée au capital de 300.000 €, dont le siège social est sis à MAXEVILLE (54320), 41 Rue Albert Einstein, immatriculée au RCS de NANCY sous le n° 327 147 104, et FLW HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 120.000€, dont le siège social est sis à MAXEVILLE (54320), 41 Rue Albert Einstein, immatriculée au RCS de NANCY sous le n°538 297 417, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société FLW HOLDING par la société TL SYSTEMES. Sur la base de ses comptes arrêtés au 31/12/2020, l'actif et le passif de la société FLW HOLDING dont la transmission est prévue à la société TL SYSTEMES, s'élèvent respectivement à 565.359,91 € pour son actif et à 153.825,22 € pour son passif, faisant ressortir un actif net de 411.534,69 €. L'opération prendrait effet juridiquement à la date de la dernière des assemblées statuant sur la fusion et sur le plan fiscal et comptable au 01/01/2021, date d'effet rétroactif fixée par les parties, les opérations de la société FLW HOLDING depuis cette date devant être considérées comme accomplies par la société TL SYSTEMES. La rémunération de l'apport consistera en l'attribution à l'associé unique de FLW HOLDING en contrepartie des 1200 actions détenues au capital de FLW HOLDING, de 850 actions nouvelles de TL SYSTEMES d'une valeur de 8.000€ unitaire dont 352,94€ de valeur nominale, lesquelles actions seront créées dans le cadre d'une augmentation de son capital social par la société TL SYSTEMES d'un montant de 300.000€. Compte tenu des valeurs d'apport et de l'augmentation de capital, la prime de fusion s'élèverait à 111.535€. Il est précisé que la société FLW HOLDING est propriétaire de 850 actions de la société TL SYSTEMES. En conséquence, le capital de cette dernière sera réduit d'un montant 300.000€ par annulation de 850 actions de 352,94€ et ramené à 300.000€, en raison de l'annulation des titres de la société TL SYSTEMES apportés par la société FLW HOLDING. La différence entre la valeur nette comptable des 850 actions annulées et leur valeur

nominale, sera imputée sur la prime de fusion. Les créanciers des sociétés FLW HOLDING et TL SYSTEMES dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L. 236-14, L. 236-21 et R. 236-8 du Code de commerce. Le projet de fusion du 03/08/2021 a fait l'objet pour les sociétés FLW HOLDING et TL SYSTEMES d'un dépôt le 05/08/2021 au greffe du Tribunal de Commerce de NANCY. Les Présidents des sociétés FLW HOLDING et TL SYSTEMES..

